

Communiqué de presse

Lutte contre le blanchiment d'argent: consultation concernant la révision de la loi

Révision de la loi sur le blanchiment d'argent: l'orientation générale est bonne, mais les mesures sont encore trop lacunaires

Berne, le 9 août 2018 – Transparency International Suisse a publié aujourd'hui son avis sur la révision de la loi sur le blanchiment d'argent. Les modifications proposées par le Conseil fédéral sont à saluer, car elles comblent d'importantes lacunes du dispositif antiblanchiment suisse. Toutefois, les mesures qui font l'objet de la consultation ne sont pas encore suffisantes pour améliorer l'efficacité de la lutte antiblanchiment et pour que la Suisse satisfasse enfin aux normes internationales minimales dans ce domaine.

La Suisse est pointée du doigt par la communauté internationale, qui lui demande d'améliorer son dispositif antiblanchiment. Dans son dernier rapport sur la Suisse, le Groupe d'action financière (GAFI), un organe intergouvernemental, a constaté des lacunes criantes dans la législation suisse et a exigé qu'elles soient rapidement comblées. Transparency International Schweiz a aussi mis au jour de graves déficiences dans deux études récentes¹. Dans ces circonstances, le Conseil fédéral a lancé une consultation sur son projet de révision de la loi sur le blanchiment d'argent.

Dans son avis qu'elle a publié aujourd'hui, Transparency International Suisse salue sur le principe les modifications proposées par le Conseil fédéral. Comblant de graves lacunes du dispositif antiblanchiment suisse, ces modifications contribuent de façon considérable à améliorer la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent. L'extension du champ d'application de la loi aux prestations fournies en lien avec des sociétés et des trusts joue, par exemple, un rôle particulièrement important. Elle est appelée à éviter que des avocats, des notaires ou des fiduciaires suisses se rendent complices d'opérations de blanchiment d'argent, par exemple en fondant des sociétés de domicile. Les «Panama Papers», notamment, ont révélé que des acteurs helvétiques se sont spécialisés dans ce genre de prestations problématiques.

Malheureusement, le projet de révision du Conseil fédéral n'est pas encore assez ambitieux et ne s'attaque pas à des chantiers tout aussi urgents:

- Il n'est en effet pas suffisant que les avocats, les notaires ou les fiduciaires aient désormais, dans le but de prévenir le blanchiment d'argent, des devoirs de diligence lorsqu'ils fournissent des prestations à des sociétés et à des trusts. Ils doivent aussi être contraints d'avertir sans retard les autorités chaque fois qu'ils soupçonnent un client de faire appel à leurs services afin de blanchir de l'argent. Cette obligation, qui a fait ses preuves à l'échelon international, est ainsi inscrite dans la législation allemande, française et britannique, par exemple.
- Il faut étendre de toute urgence le champ d'application de la loi sur le blanchiment d'argent à d'autres activités à risques: les prestations fournies en lien avec l'achat et la vente d'immeubles, d'œuvres d'art et de biens de luxe, ainsi qu'en matière de conseil financier et de conseil en placement.

Martin Hilti, directeur de TI Suisse, déclare à ce propos:

¹ Voir nos rapports «Voie royale pour l'argent sale: blanchiment d'argent dans l'immobilier suisse» <https://transparency.ch/fr/publikationen/voie-royale-pour-largent-sale-blanchiment-dargent-dans-limmobilier-suisse/> et «Activités dans la pénombre. Pourquoi faut-il étendre le champ d'application de la loi sur le blanchiment d'argent aux activités ne relevant pas de l'intermédiation financière?» (synthèse en français du rapport intégral en allemand) https://transparency.ch/wp-content/uploads/2018/05/Synthese-Rapport_Activites_dans_la_penombre_TI_Suisse.pdf.

« Il serait malavisé de ne combler que les lacunes les plus criantes de la loi pour réussir éventuellement de justesse la procédure d'examen du GAFI. En effet, il serait alors très probable que les noms d'acteurs suisses défraient à nouveau la chronique lorsqu'éclateront les prochains grands scandales de corruption. Il faut remédier à cette éventualité, faute de quoi la communauté internationale ne relâchera pas la pression et notre réputation internationale, notre place financière et l'ensemble de notre économie continueront à subir des préjudices. Place financière de premier rang, la Suisse doit lutter énergiquement contre le blanchiment d'argent et satisfaire aux normes internationales minimales, ni plus, ni moins. »

La réponse détaillée à la procédure de consultation (en allemand) figure sur le site www.transparency.ch.

Contact médias:

Martin Hilti, directeur
Transparency International Suisse (Berne)
Tél.: +41 (0)31 382 35 50
Courriel: info@transparency.ch

Transparency International (TI) Suisse est la section suisse de Transparency International, la principale organisation non gouvernementale qui lutte contre la corruption dans le monde. TI Suisse combat la corruption en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. TI Suisse est active dans les domaines de la sensibilisation et du plaidoyer, rédige des rapports et des instruments de travail, encourage l'échange au sein de certains groupes professionnels, collabore avec d'autres institutions et prend position sur l'actualité. www.transparency.ch